

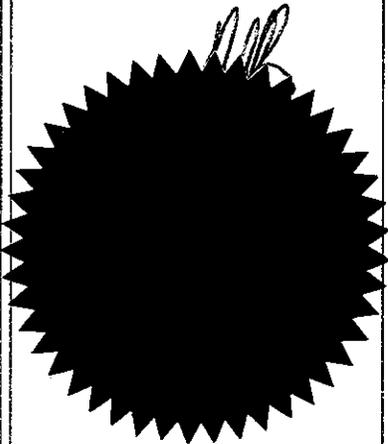
RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

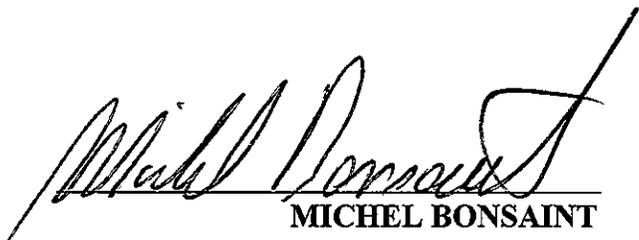
QUE l'Assemblée nationale demande au nouveau Vérificateur général du Canada de s'engager à apprendre et à maîtriser la langue française dans les plus brefs délais;

QU'elle réitère que la maîtrise tant du français que de l'anglais est une condition essentielle pour occuper un poste aussi important dans l'administration fédérale.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 26 OCTOBRE 2011.

Québec, ce vingt-sixième jour d'octobre 2011




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale